



verallia

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

15 juin 2021

AGENDA

1

PRÉSENTATION DU GROUPE

2

RAISON D'ÊTRE ET STRATÉGIE RSE

3

RÉSULTATS FINANCIERS ANNUELS ET
DU PREMIER TRIMESTRE 2021

4

GOUVERNANCE

5

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

6

RAPPORTS DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES

7

QUESTIONS

8

VOTE DES RÉOLUTIONS

9

ANNEXES

INTERVENANTS



Michel GIANNUZZI

Président-Directeur Général

- A rejoint Verallia en septembre 2017
- 33 ans d'expérience dans l'industrie
- A précédemment occupé des fonctions de direction générale au sein de Tarkett (Président du Directoire), Valeo, Michelin
- Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de Harvard Business School



Nathalie DELBREUVE

Directrice financière

- A rejoint Verallia en février 2020
- 25 ans d'expérience dans la finance
- A précédemment occupé des postes de direction financière chez Plastic Omnium, Norbert Dentressangle et PwC
- Diplômée de l'ESCP Paris



Wendy KOOL-FOULON

Directrice juridique

- A rejoint Verallia en mai 2020
- 25 ans d'expérience dans le domaine juridique et de la conformité
- A précédemment occupé des postes de direction juridique chez Tarkett, Geodis, IBM et Landwell
- Diplômée du Barreau de Paris et de Paris Dauphine



Cécile TANDEAU de MARSAC

Présidente du Comité des Nominations et Rémunérations

- A rejoint le Conseil d'administration de Verallia en octobre 2019
- 34 ans d'expérience dans le domaine des RH et de la gouvernance
- A précédemment occupé des postes chez Solvay, Rhodia et Nestlé
- Diplômée de NEOMA Business School

1

PRÉSENTATION DU GROUPE



Michel GIANNUZZI
Président-Directeur Général

UN LEADER MONDIAL DE L'EMBALLAGE EN VERRE

CHIFFRES 2020

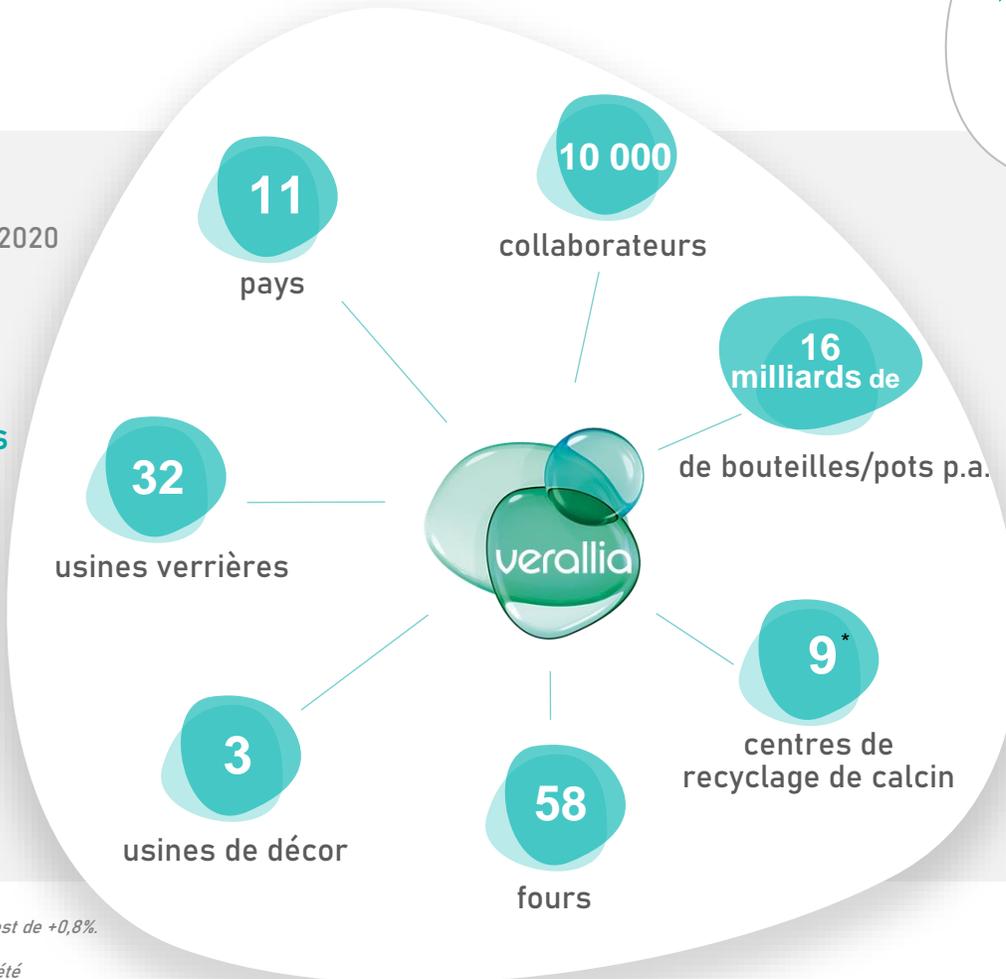
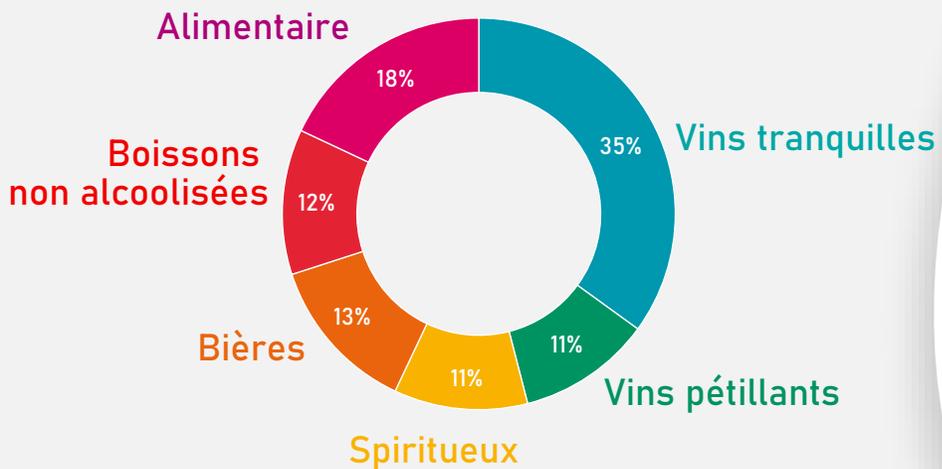
CA : 2 536M€
+2,1% croissance organique vs. 2019

EBITDA ajusté : 626M€
soit 24,7% du CA

Résultat net : 210M€

Des marchés finaux diversifiés et équilibrés

Répartition des ventes d'emballages en verre** par marché final en 2020



N°1
en Europe***
c. 90% du CA 2020

N°2
en Amérique latine****
c. 10% du CA 2020

N°3
Mondial

* Croissance à taux de change et périmètre constants. La croissance organique du Groupe hors Argentine est de +0,8%.

** Pour les bouteilles et les pots uniquement (98% des ventes totales de Verallia)

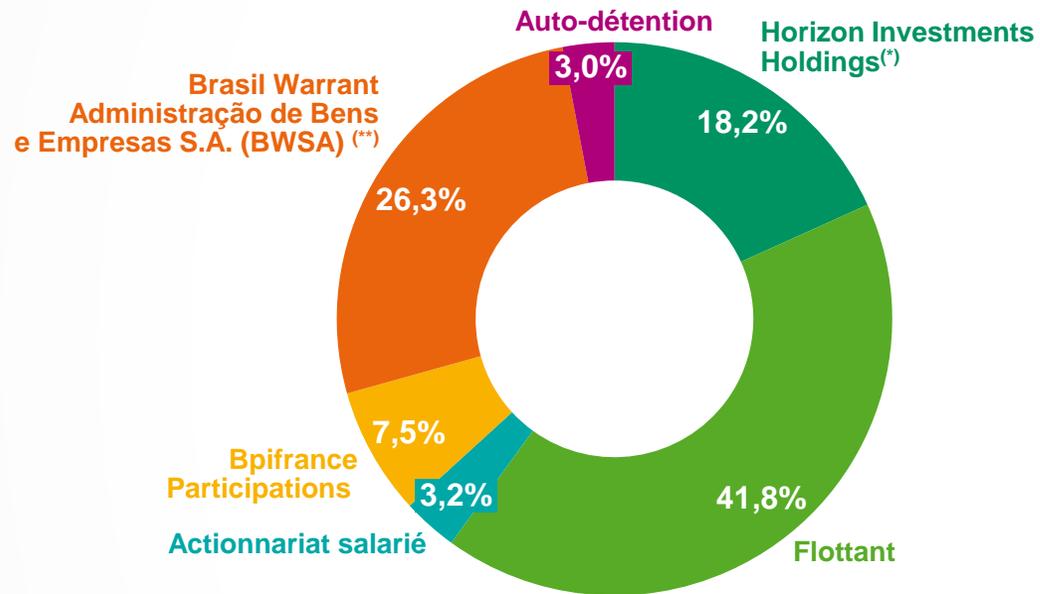
*** Basé sur les ventes de 2020 ; "Europe" selon la définition/les estimations de la direction de chaque société

**** Basé sur les volumes de 2020 en Argentine, au Brésil et au Chili

* Chiffre à prendre en considération post joint-venture avec Rémondis

UNE STRUCTURE ACTIONNARIALE EN ÉVOLUTION VERS PLUS D'ACTIONNARIAT SALARIÉ

Structure de l'actionnariat au 15 juin 2021



Verallia a racheté ses propres actions pour un total de 109 M€ (3,0 % du capital social) en mars et juin 2021

(*) Société détenue à 100% par Horizon Parent Holdings S.a.r.l., elle-même contrôlée indirectement par AIF VIII Euro Leverage, L.P., un fonds d'investissement géré par une société affiliée à Apollo Global Management, Inc.

(**) Agissant par le biais d'un fonds géré par BW Gestão de Investimentos Ltda, une filiale à 100% de BWSA.

6^{ème} Programme d'actionnariat salarié

- Verallia a lancé son 6^{ème} Programme d'actionnariat salarié en mai 2021 pour 0,50 % du capital social
- Conformément à l'objectif d'atteindre 5 % des actions détenues par les employés d'ici 2025
- Eléments clés :
 - 8 pays
 - 41 % des salariés éligibles ont souscrit
 - Prix de souscription préférentiel @ 25,52€ (20 % de décote)
 - Contribution brute de l'employeur jusqu'à 2 000 euros

NOS VALEURS GUIDENT NOS ACTIONS

L'ATTENTION
portée aux clients



LE RESPECT
des personnes, des
lois et de l'environnement



LA RESPONSABILISATION
et le **SENS DU RESULTAT**



**LE TRAVAIL
D'ÉQUIPE**



DES POSITIONS DE LEADER DANS TOUTES LES RÉGIONS

Région

Position

Commentaires

Actifs

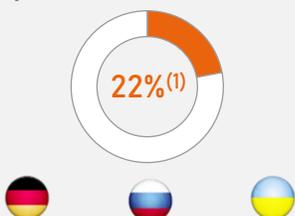
Europe du Sud et de l'Ouest



- Part prépondérante dans le secteur du vin (tranquille et pétillant)
- Forte croissance du marché des vins pétillants
- Leader sur le marché en forte croissance des spiritueux



Europe du Nord et de l'Est ⁽²⁾



- Leader dans le domaine du vin, de l'alimentation et des boissons non alcoolisées (« BNA »)
- Croissance soutenue dans l'alimentation et les BNA (demande d'« emballages sains »)
- Augmentation de la demande de bière grâce aux exportations allemandes et à la premiumisation (bière artisanale)



Amérique latine



- Part élevée du vin tranquille (100% au Chili et en Argentine)
- Les exportations de vin sont le moteur d'une forte croissance au Chili et en Argentine
- Croissance rapide du marché de la bière au Brésil (artisanale, premium, bouteilles à usage unique)

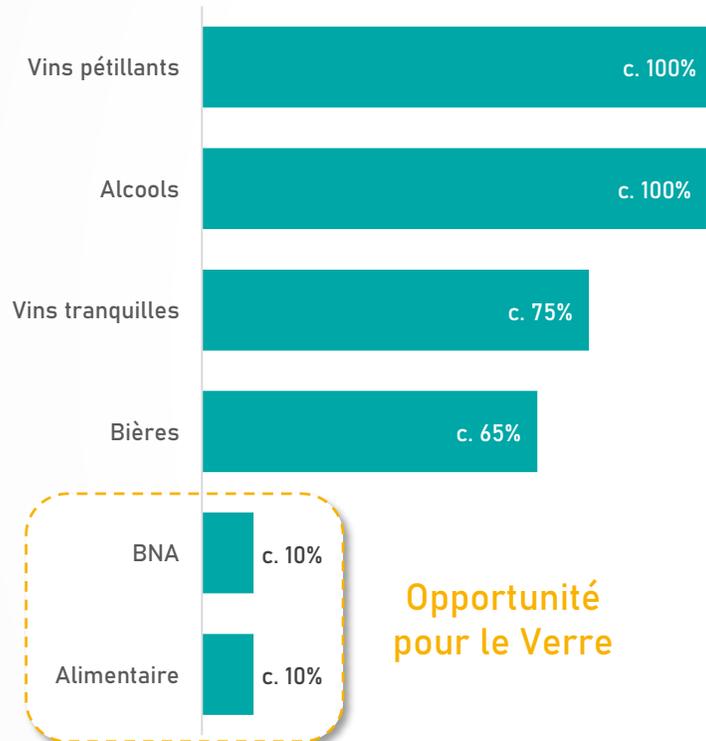


PLUS DE 2/3 DES VENTES GÉNÉRÉES EN EUROPE DU SUD ET DE L'OUEST (ACTEUR #1)

UN MARCHÉ DE L'EMBALLAGE EN VERRE EN PLEINE CROISSANCE ET TRÈS RÉSILIENT

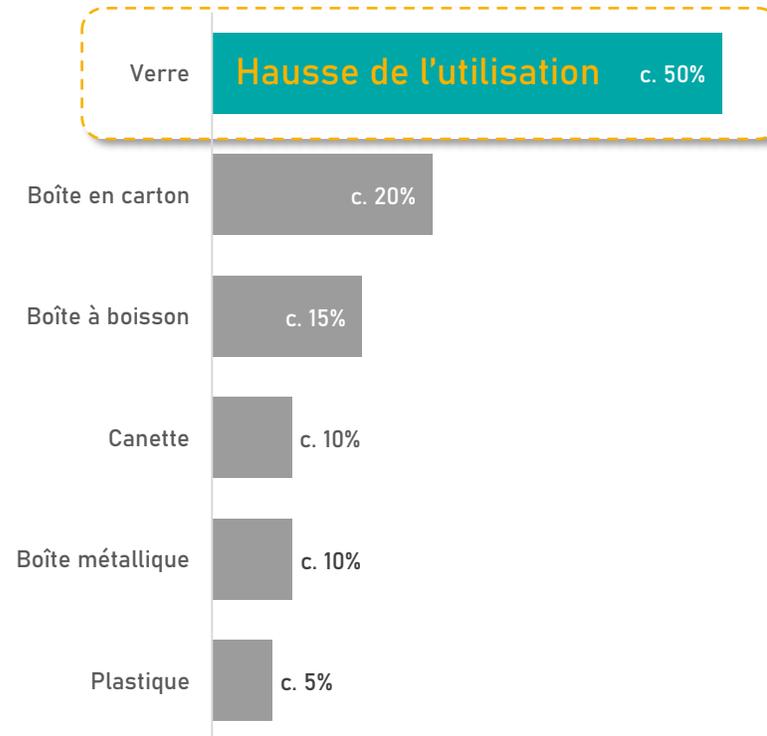
Pénétration du Verre par marché final

Volumes en % (2018, 5 premiers pays européens⁽¹⁾)

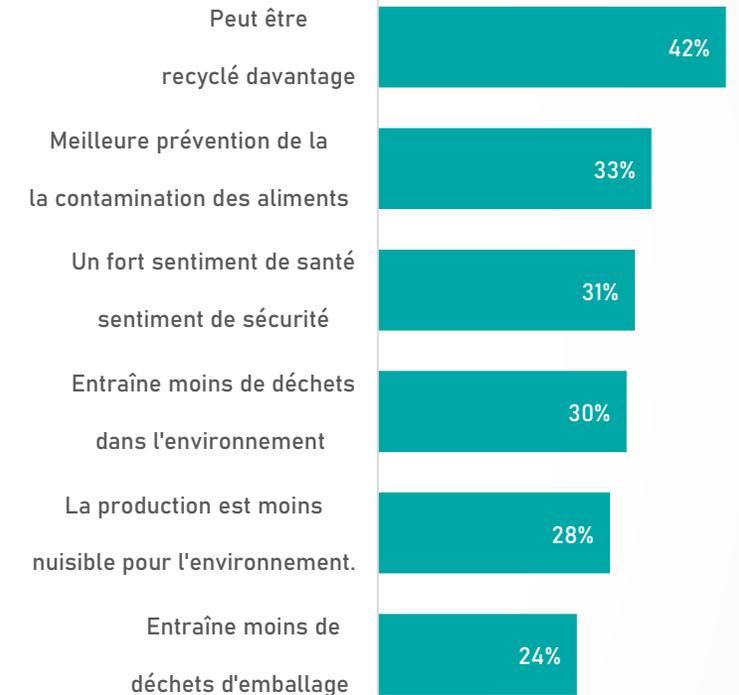


Préférences des consommateurs

Comment a évolué votre achat des emballages suivants au cours des 3 dernières années ?



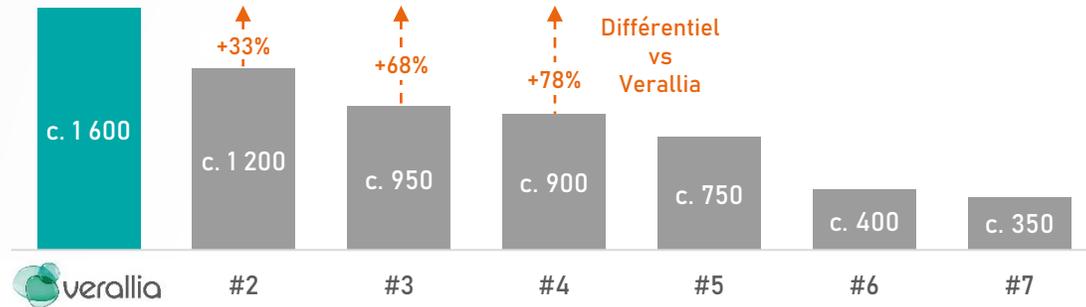
Laquelle des raisons suivantes décrit le mieux pourquoi ?



NETTE PRÉFÉRENCE POUR LE VERRE PAR RAPPORT AUX AUTRES MATÉRIAUX D'EMBALLAGE : « LE VERRE EST DE RETOUR »

LARGE PORTEFEUILLE DE PRODUITS ET FLEXIBILITÉ INDUSTRIELLE POUR SERVIR LES CLIENTS

Le plus grand portefeuille de produits en Europe *



Une forte proximité avec le client

- Grande fidélité des clients entretenue par une grande force de vente (c. 300 pers.)
- Portefeuille de clients de toutes tailles (plus de 10 000 clients) et très diversifié
- Les 10 premiers clients ne représentent que 17% du CA 2020
- Le premier client du Groupe ne représente que 4% du CA 2020



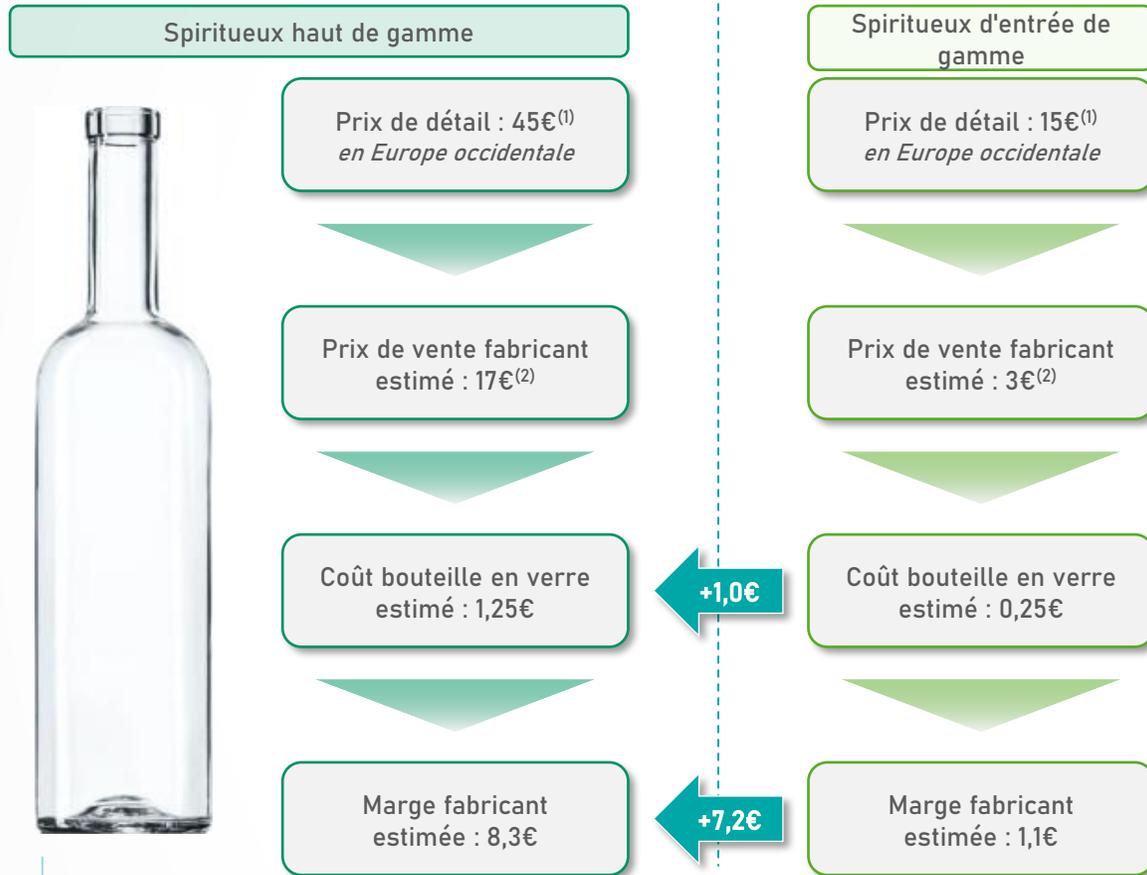
Une base de clientèle large et diversifiée

Répartition CA 2020	Produits	Clients	Concentration client
35%	Vins tranquilles	Essentiellement locaux	
11%	Vins pétillants	Essentiellement locaux	
18%	Alimentaire	< 10 mondiaux + locaux	
12%	Boissons non alcoolisées	Part mondiale importante	
11%	Spiritueux	6 mondiaux + locaux	
13%	Bières	5 acteurs majeurs < 50% essentiellement mondiaux	

UNE BASE DE CLIENTS LARGE ET DIVERSIFIÉE PERMETTANT UNE POLITIQUE DE PRIX BASÉE SUR LA VALEUR CRÉÉE POUR NOS CLIENTS

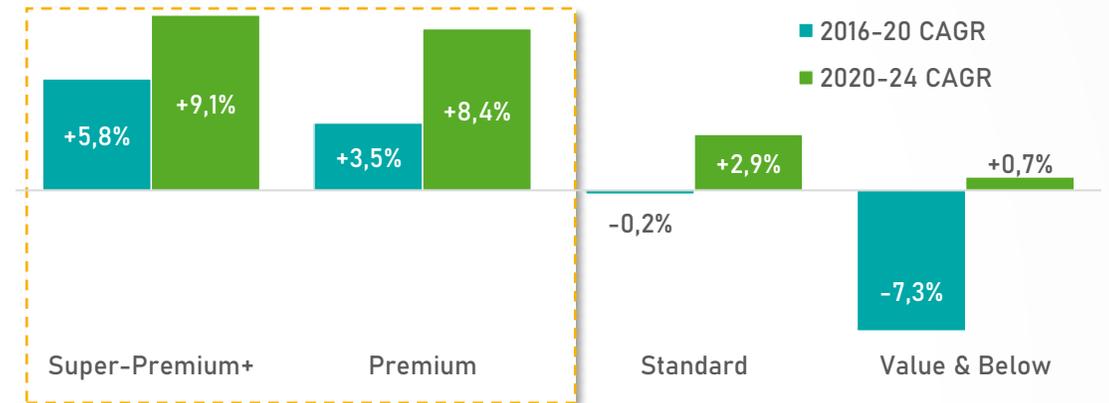
POINT SUR LES SPIRITUEUX : RÉPONDRE À LA DEMANDE CROISSANTE DE PRODUITS HAUT DE GAMME

Étude de cas sur la vodka Premium - Premiumisation



Croissance accrue des spiritueux haut de gamme

Croissance du volume des spiritueux dans le monde⁽³⁾



Nos clients incluent des marques premium internationales



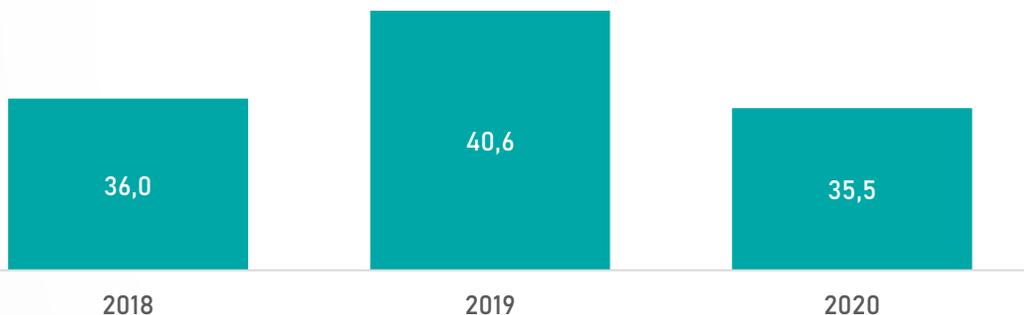
LES SPIRITUEUX HAUT DE GAMME GÉNÈRENT DES MARGES PLUS ÉLEVÉES ET BÉNÉFICIENT D'UNE CROISSANCE PLUS RAPIDE

AMELIORATION DE LA PROFITABILITE TIRÉE PAR L'EXCELLENCE INDUSTRIELLE

Actions

- Programme de Plan d'Action de Performance (« PAP ») mis en œuvre dans le cadre de l'initiative Verallia Industrial Management (« VIM ») 2.0 en 2018
- Environ 500 initiatives, 250 chefs de projet
- >2% de réduction des coûts de production cash (objectif annuel)

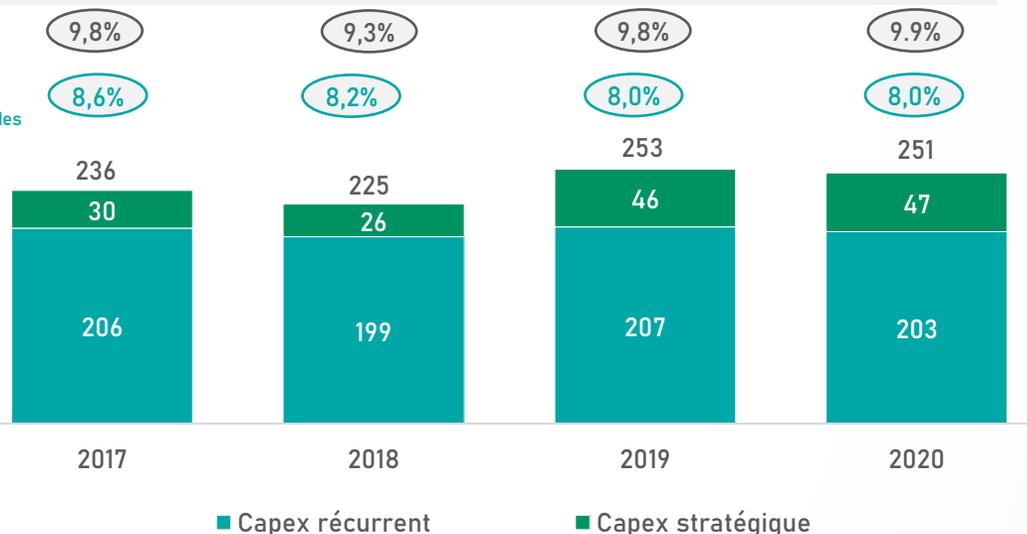
Impact sur le compte de résultat (€m)



Des investissements industriels créateurs de valeur (€m)

- Retour sur investissement rapide/rendement élevé, standardisation des machines (retour sur investissement bien inférieur à 3 ans) et intelligence artificielle pour améliorer le contrôle du procédé
- Investissements stratégiques dans les zones géographiques à forte croissance (Brésil, Italie, Espagne)
- Investissements et R&D sur l'innovation des processus et l'impact environnemental/les émissions de CO₂ (environ 180 m€ d'ici 2030)

Investissements totaux en % des ventes
Dépenses d'investissement récurrentes en % des ventes



UNE EXCELLENCE INDUSTRIELLE AU SERVICE D'UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE RENTABLE ET DURABLE

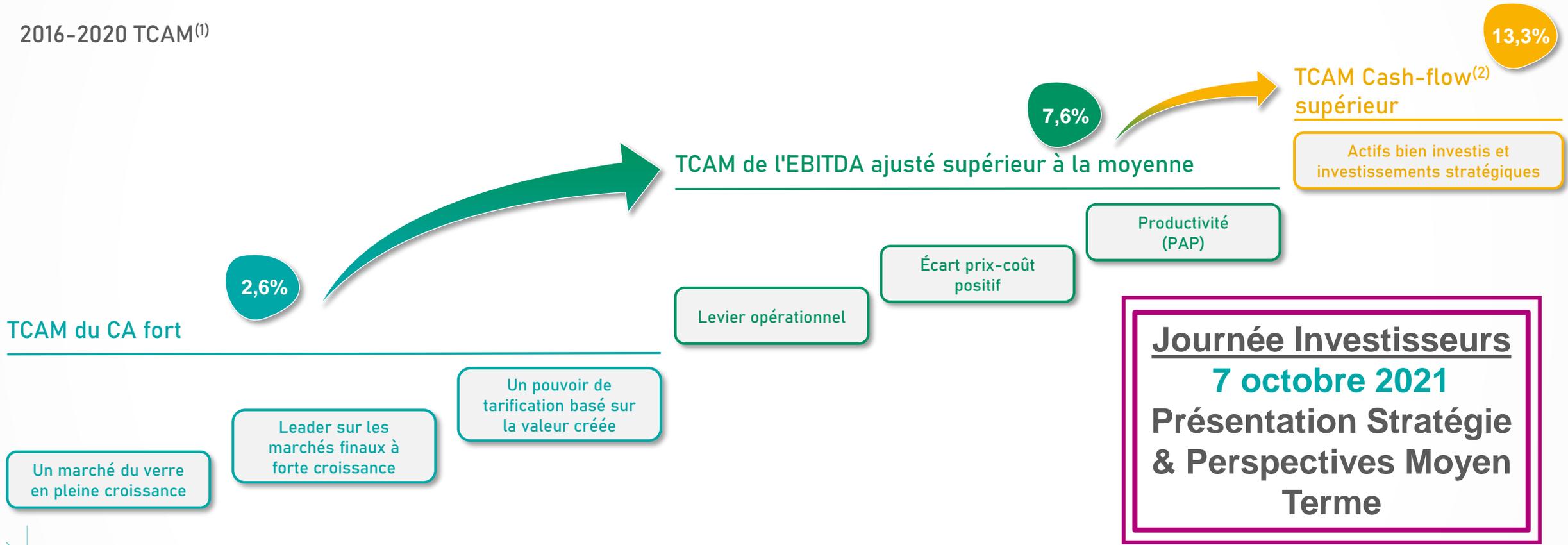
L'EMBALLAGE EN VERRE EST TRÈS RENTABLE ET GÉNÈRE DU CASH

L'emballage en verre connaît une croissance régulière

L'emballage en verre est très rentable

L'emballage en verre génère d'importantes liquidités

2016-2020 TCAM⁽¹⁾



EBITDA AJUSTÉ ET DES CASH-FLOW EN PROGRES CONTINU

2

RAISON D'ÊTRE ET STRATÉGIE RSE



Michel GIANNUZZI
Président-Directeur Général

EN 2020, NOUS AVONS DEFINI NOTRE RAISON D'ÊTRE AVEC L'ENSEMBLE DE NOS PARTIES PRENANTES (ENVIRON 1 500 INTERVIEWS)



“ Réimaginer le Verre
pour construire un
avenir durable

VERALLIA S'ENGAGE EN FAVEUR DES OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES



Renforcer la circularité des emballages en verre



Réduire les émissions CO₂ à travers nos opérations

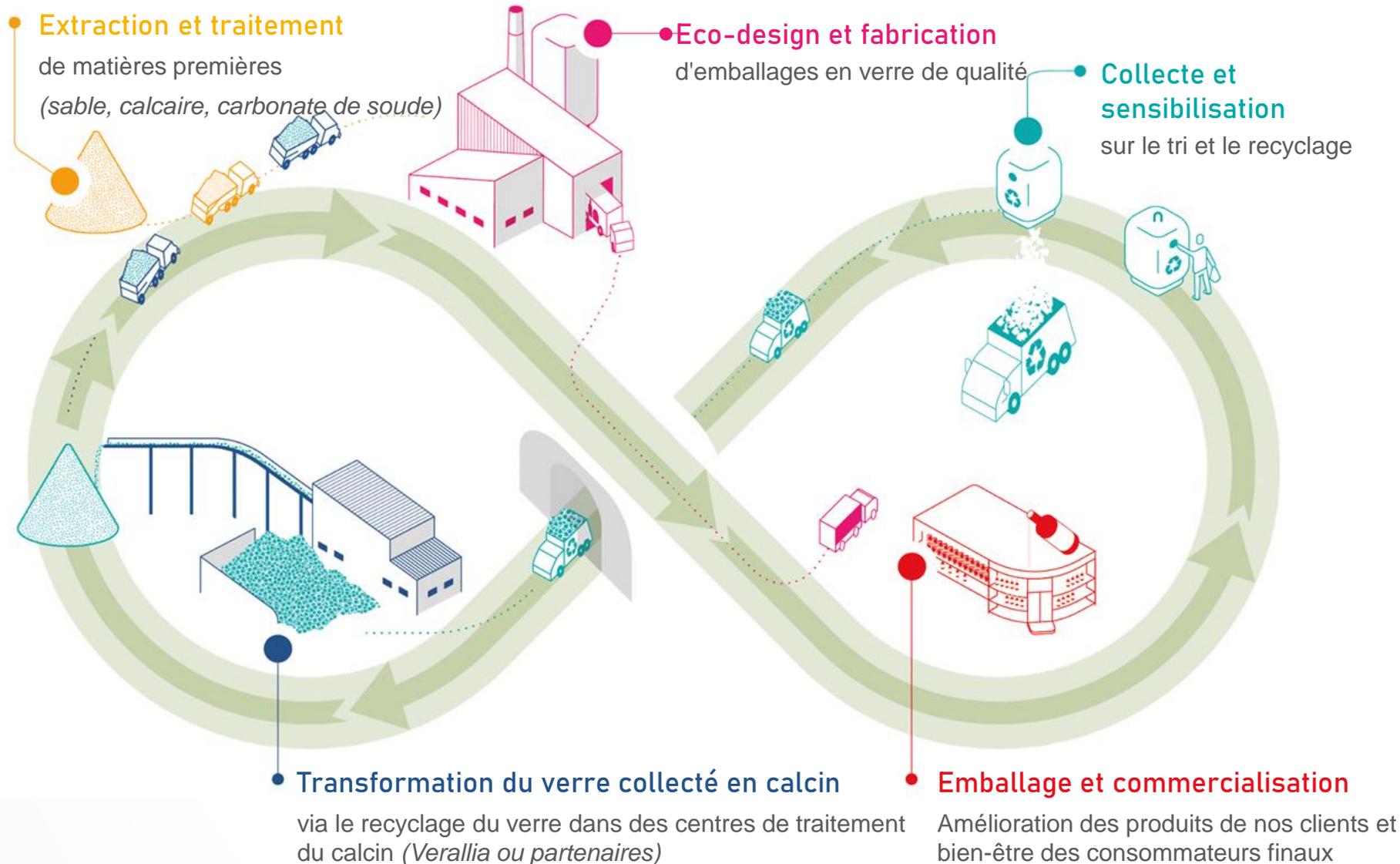


Offrir un environnement de travail sûr & inclusif



[Consultez notre DPEF](#)

LA CIRCULARITÉ EST AU COEUR DE NOTRE MODÈLE



ECONOMIES*

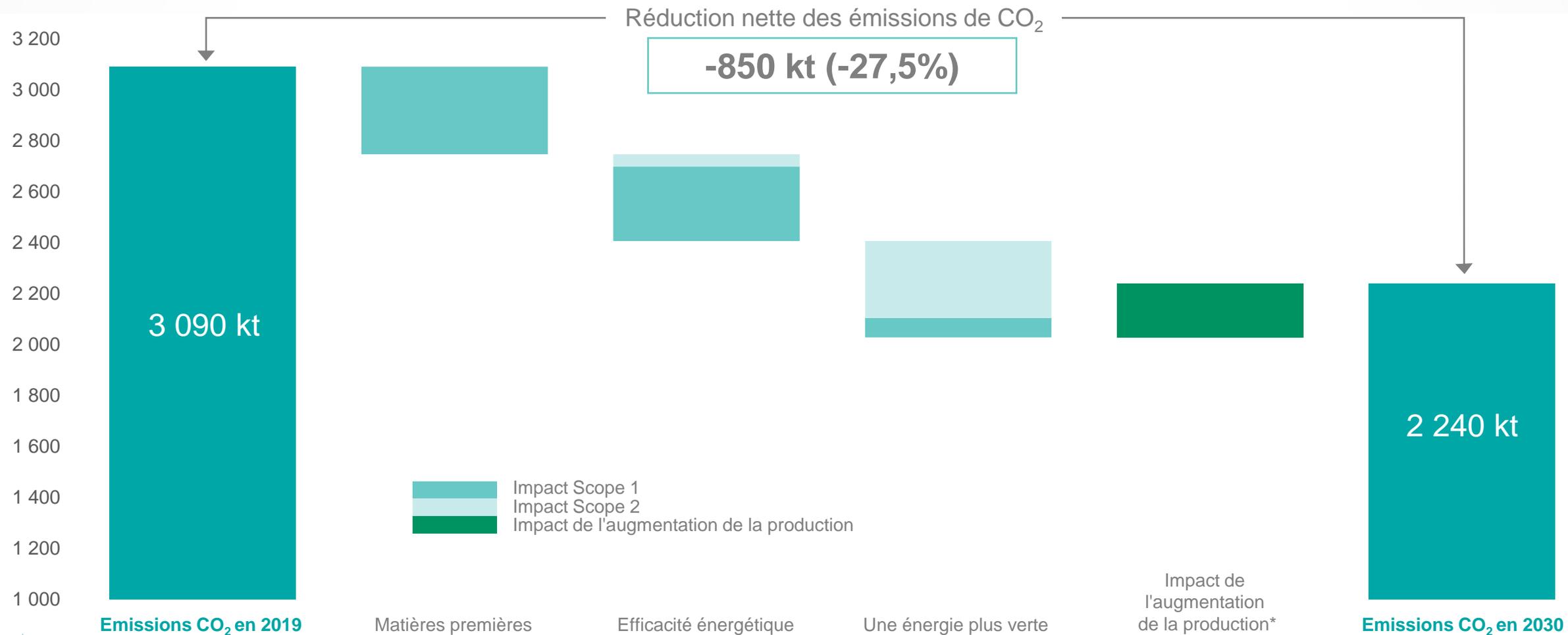
+10pts
de calcin



-5% 
d'émissions CO₂

-2,5% 
de consommation
énergétique

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ : PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ



PLAN D'ACTION DÉJÀ DÉFINI POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE RÉDUCTION DE 27,5% DU SBT(**)



DERNIÈRES ÉVALUATIONS ET PARTENARIATS

CDP est une organisation caritative à but non lucratif qui gère le système mondial de divulgation d'entreprises pour gérer leurs impacts environnementaux.



Depuis 2020



L'initiative SBT encourage une action climatique ambitieuse dans le secteur privé en permettant aux entreprises de fixer des objectifs de réduction des émissions basés sur la science. Verallia a défini une ambition en ligne avec la trajectoire « well below 2°C » (en dessous de 2°C) – Accord de Paris 2015

Ecovadis est une plateforme d'évaluation des performances sociales et environnementales des chaînes d'approvisionnement mondiales



Depuis 2013



Depuis 2020

Verallia participe au Pacte mondial des Nations Unies et s'engage à aligner sa stratégie et ses activités sur les principes des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, et à prendre des mesures qui font progresser les objectifs de la société



Depuis 2016

Depuis 2020



Sustainalytics est le premier fournisseur mondial indépendant de recherche et de notation en matière d'ESG et de gouvernance d'entreprise pour les investisseurs.



Depuis 2020

Depuis 2016



En tant que membre de Sedex, Verallia souhaite améliorer ses pratiques commerciales responsables et durables, et s'approvisionner de manière responsable.

Verallia souhaite développer l'économie circulaire avec ses clients et tester de nouveaux modèles.

3

POINT SUR LES RÉSULTATS FINANCIERS



Nathalie DELBREUVE
Directrice financière

FORTE RÉSILIENCE MALGRÉ L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Principales réalisations en 2020

- Protection de la santé et de la sécurité des équipes de Verallia qui ont fait preuve d'un engagement et une adaptabilité exceptionnels
- Croissance organique positive de +2,1% vs. 2019
- Progression de l'EBITDA ajusté en valeur & en marge (626 M€ / 24,7% soit +11 M€ / +0,9pt vs 2019)
- Amélioration significative du BFR (-12,4 jours de CA vs. 2019)
- Amélioration de la conversion en cash, déjà élevée (60%⁽¹⁾ / +1pt vs. 2019)
- Un désendettement important, portant le levier d'endettement net à 2,0x l'EBITDA ajusté (-0,6x vs. 2019)



Modèle d'entreprise agile et très flexible



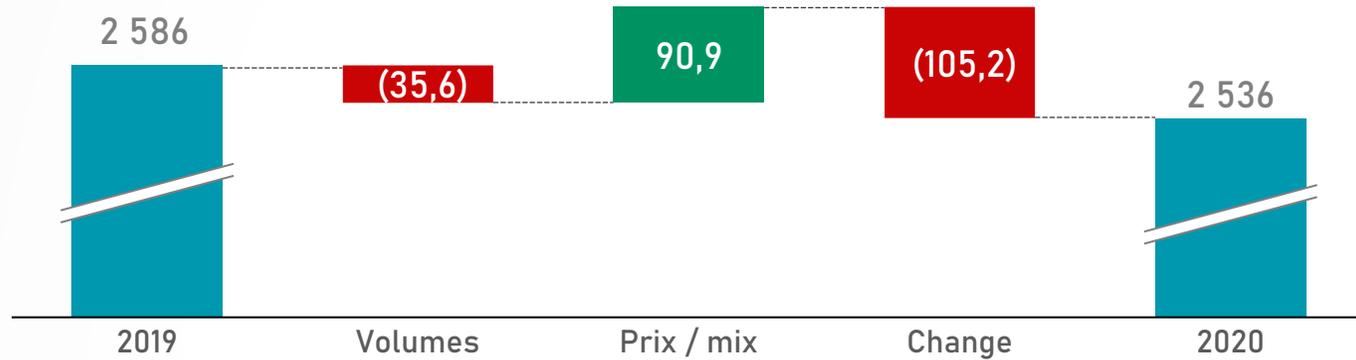
Développement accéléré de la feuille de route ESG



Atteindra les objectifs à moyen terme un an plus tôt

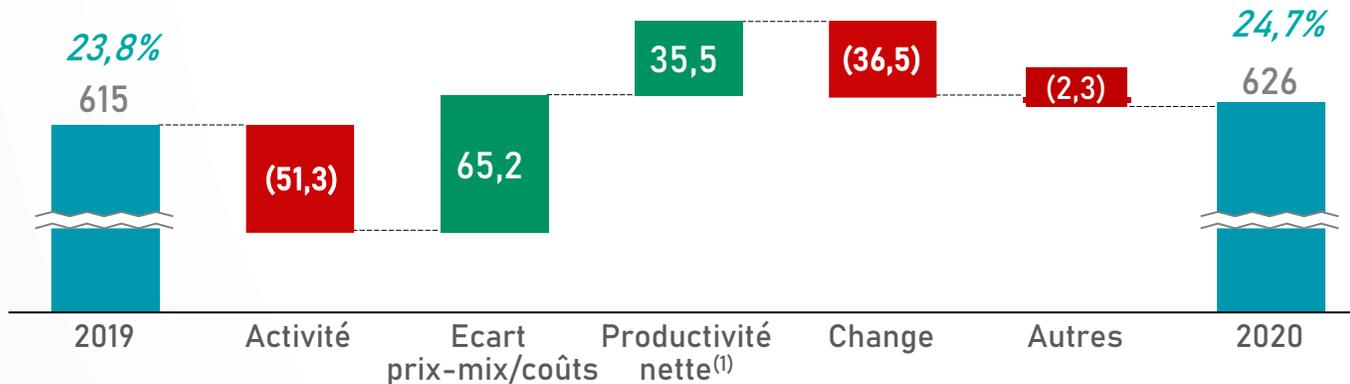
UNE CROISSANCE INTERNE POSITIVE ASSOCIÉE À UNE AMÉLIORATION DE L'EBITDA

Chiffre d'affaires publié (en millions d'euros)



- Recul contenu des ventes en 2020 (-1,9% en données brutes / +2,1% en données organiques) :
- Baisse des volumes du fait de la pandémie, l'augmentation des pots alimentaires ne compensant pas la baisse des vins pétillants et des spiritueux.
- Hausse des prix de vente pour compenser l'inflation des coûts.
- Mix légèrement positif en 2020 : négatif au premier semestre, en redressement au second semestre.
- -4,1 % dus aux taux de change, principalement en raison des devises des pays d'Amérique latine.

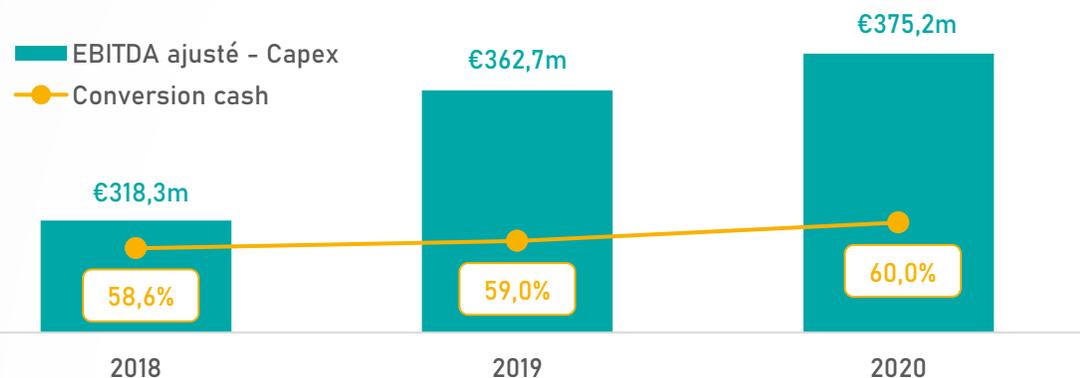
EBITDA ajusté (en millions d'euros et en %)



- Augmentation de l'EBITDA ajusté tant en valeur qu'en marge (+88 pb) grâce à :
 - Une baisse limitée des volumes
 - Un écart mix-prix / coûts positif
 - Fort impact du PAP⁽¹⁾ : 36 M€ nets (soit 2,2 % des coûts cash de production)
- « Activité » : baisse des volumes combinée à un déstockage
- « Taux de change » : impact négatif dû aux devises de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est.
- « Autres » : Coûts incrémentaux directs de COVID-19 pour 6 M€.

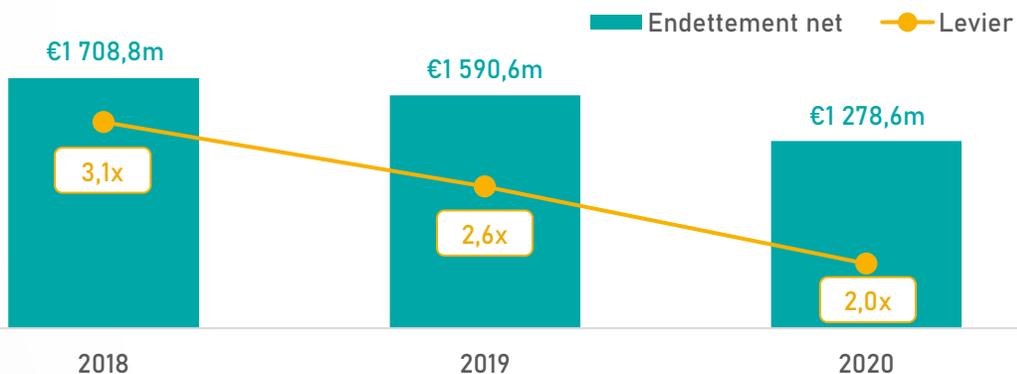
FORTE GÉNÉRATION DE CASH ET DÉSENDETTEMENT CONSTANT

Génération de cash



En €m	2020	2019
EBITDA ajusté	625,7	615,2
Investissements industriels	250,5	252,5
Conversion en cash	60,0%	59,0%
Evolution BFRE	67,0	45,7
dont BFR Capex	2,8	19,3
Cash-flow opérationnels	442,1	408,4

Fort profil de désendettement



Commentaires

- Croissance de l'EBITDA ajusté
- Niveau élevé de conversion en cash
- Niveau élevé de Capex maintenu
- Amélioration significative en BFR (-12,4 jours de CA vs 2019):
 - Stocks @ niveau extrêmement bas
 - Impayés bien gérés et stables à un niveau très bas

UN MODÈLE FONDÉ SUR DES ACTIFS DE GRANDE QUALITÉ

RESULTAT NET ET DIVIDENDES

En millions d'euros	2020	2019
Chiffre d'affaires	2 535,9	2 585,9
Résultat opérationnel	316,4	295,1
Résultat financier	(45,8)	(115,9)
Résultat avant impôts	270,6	179,2
Résultat net	209,6	124,6
Résultat de base par action (en €)	1,67	1,00
Résultat dilué par action (en €)	1,67	1,00

Proposition du versement d'un dividende par action de 0,95€ relatif à 2020 (résolution n°3)

PREMIER TRIMESTRE (Q1) 2021 – POINT SUR LES RÉSULTATS

RENTABILITÉ AMÉLIORÉE

- Légère baisse organique^(*) du chiffre d'affaires de -2,0%
- EBITDA ajusté stable et forte expansion des marges (25,1% soit +1,6pt vs. Q1 2020)
- Diminution de l'endettement net (sur une base annuelle) à 2,1x au 31 mars 2021
- Bon démarrage de 2 nouveaux fours en Espagne & Italie

OBJECTIFS 2021 CONFIRMÉS

- Volumes au même niveau que ceux de 2019, générant une croissance organique positive
- EBITDA ajusté ~650 millions d'euros, générant une marge supérieure à 25%
- Capex stratégiques : Construction d'un nouveau four à Jacutinga (Brésil) pour un investissement stratégique d'environ 60 millions d'euros au cours des deux prochaines années

() Croissance du chiffre d'affaires à taux de change et périmètre constants hors Argentine de -3,7% au 1er trimestre 2021 par rapport au 1er trimestre 2020.*

UNE MEILLEURE RENTABILITÉ DANS UNE SITUATION SANITAIRE ENCORE DIFFICILE

LE SUCCÈS DE SON ÉMISSION OBLIGATAIRE INAUGURALE LIÉE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Éléments clé de la transaction

- Le 6 mai 2021, Verallia a annoncé avoir arrêté les termes financiers de son émission inaugurale d'obligations *Sustainability-Linked* pour un montant total de 500 millions d'euros avec une échéance de 7 ans et un coupon de 1,625%
- Le produit net de cette émission sera affecté au remboursement d'une partie de la dette existante du Groupe
- Cette opération emblématique permettra à Verallia de (i) diversifier ses sources de financement en accédant au marché obligataire, (ii) allonger la maturité moyenne de son endettement et (iii) renforcer la visibilité de son engagement dans le développement durable

Principales caractéristiques ESG

- 1 Alignement total avec la stratégie et la feuille de route ESG du Groupe
- 2 Sélection de deux KPI au cœur de notre modèle économique et de notre stratégie ESG : les émissions de CO2 et le taux d'utilisation de calcin externe
- 3 Calendrier serré (2025) reflétant l'impact rapide attendu de notre plan d'action environnemental
- 4 Objectifs transparents reflétant une trajectoire ambitieuse par rapport à nos résultats récents, à nos pairs et aux normes internationales (SBTi)
- 5 Des processus clairs de reporting et de vérification

DOCUMENT CADRE DES FINANCEMENTS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE VERALLIA

5 Principes fondamentaux

1 SÉLECTION D'INDICATEURS CLÉ DE PERFORMANCE (KPI)

KPI #1: tonnes de CO₂ émis en valeur absolue (scopes 1 & 2)

KPI #2: taux d'utilisation du calcin externe dans nos sites verriers

2 CALIBRAGE DES OBJECTIFS DE PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SPT)

SPT pour KPI #1: réduire les émissions de CO₂ (scopes 1 & 2) à 2 240 kt d'ici 2030 – objectif intermédiaire de 2 625 kt en 2025

SPT pour KPI #2: atteindre un taux de calcin réalisable de 66% dans tous les fours d'ici 2030 – objectif intermédiaire de 59% en 2025

3 CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Non réalisation des SPT : majoration du coupon (ou prime de remboursement si échéance courte)

Pour l'opération envisagée : le taux d'intérêt applicable dépendra de l'atteinte des deux KPIs (ajustement à hauteur de 50% pour chaque KPI)

4 REPORTING

Accessible sur le site web de Verallia : [Rapport annuel sur l'état d'avancement des financements liés au développement durable](#)

Les KPIs seront rapportés dans [la Déclaration de Performance Extra-Financière \(DPEF\)](#) de Verallia

5 VÉRIFICATION EXTERNE

Pré-émission : [Vigeo Eiris](#) a fourni une Second Party Opinion (SPO) confirmant l'alignement avec les 5 principes fondamentaux du SLBP

Post-émission : Chaque KPI sera vérifié **annuellement** par une **tierce partie indépendante**.

Date d'observation post-objectif : **Certificat d'assurance de vérification** émis par un vérificateur externe qualifié.

Notre document cadre est aligné sur les 5 principes fondamentaux de la SLBP



Objectifs ambitieux approuvés par SBTi et la SPO



4

GOUVERNANCE



Wendy KOOL-FOULON
Directrice juridique

CONSEIL D'ADMINISTRATION – COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

VERALLIA SE CONFORME AUX RECOMMANDATIONS DU CODE AFEP-MEDEF*

12 administrateurs

Michel Giannuzzi	Président
Robert Seminara	Administrateur nommé sur proposition d'Apollo
Marcia Freitas	Administrateur nommé sur proposition de BWSA
João Salles	Administrateur nommé sur proposition de BWSA
Sébastien Moynot	Administrateur nommé sur proposition de Bpifrance
José Arozamena	Administrateur indépendant
Marie-José Donsion	Administratrice indépendante
Virginie Hélias	Administratrice indépendante
Cécile Tandeu de Marsac	Administratrice indépendante
Pierre Vareille**	Administrateur
Dieter Müller	Administrateur représentant les salariés
Sylvain Artigau***	Administrateur représentant les salariés

2 censeurs

- Claudia Scarico (Apollo)
- Guilherme Bottura (BWSA)



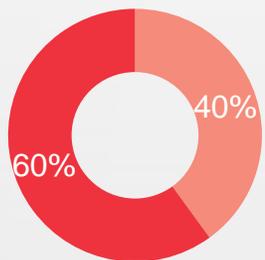
7 RÉUNIONS PLÉNIÈRES EN 2020
TAUX D'ASSIDUITÉ GLOBAL : 88%

THÈMES CLÉS

- ✓ Information comptable et financière
- ✓ Gestion des risques
- ✓ Budget 2021 et plan d'affaires moyen-terme
- ✓ Stratégie du Groupe à horizon 2030 en matière de RSE
- ✓ Financement du Groupe
- ✓ Projets d'investissements stratégiques et de joint-ventures
- ✓ Politique de rémunération
- ✓ Plan d'attribution d'actions gratuites
- ✓ Programme d'actionnariat salarié
- ✓ Convocation de l'assemblée générale des actionnaires
- ✓ Conformité réglementaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION – PROFIL

NATIONALITÉ



■ Etrangère ■ Française

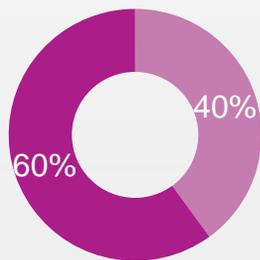


Nationalités:

Française, Américaine, Suisse, Espagnole et Brésilienne (sans prendre en compte les administrateurs représentant les salariés)



INDÉPENDANCE



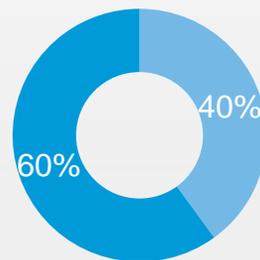
■ Non indépendant ■ Indépendant



Au 31 décembre 2020, 40% des membres du Conseil d'administration sont indépendants

(sans prendre en compte les administrateurs représentant les salariés)

DIVERSITÉ



■ Homme ■ Femme



Au 31 décembre 2020, 40% des membres du Conseil d'administration sont des femmes

(sans prendre en compte les administrateurs représentant les salariés)

COMPÉTENCES



FORMATION



Programme d'intégration (comportant une visite d'usine)



Formations spécifiques pour les administrateurs représentant les salariés

CONSEIL D'ADMINISTRATION – COMITÉS

Administrateurs indépendants au 31 décembre 2020

THÈMES CLÉS

AUDIT



Marie-José
DONSION



Marcia
FREITAS



José
ARZAMENA



5 réunions plénières en 2020

Information comptable et financière
Cartographie et suivi des risques
Contrôle interne et conformité
Suivi du contrôle légal des comptes

NOMINATIONS ET RÉMUNÉRATIONS



Cécile TANDEAU
DE MARSAC



João
SALLES



Pierre
VAREILLE*



José
ARZAMENA



5 réunions plénières en 2020

Politique de rémunération
Plan d'attribution d'actions gratuites
Programme d'actionnariat salarié
Auto-évaluation du Conseil d'administration

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Virginie
HELIAS



Michel
GIANNUZZI



Sébastien
MOYNOT



Dieter
MÜLLER



Sylvain
ARTIGAU**



5 réunions plénières en 2020

Raison d'être
DPEF 2019
Stratégie du Groupe à horizon 2030 en matière de RSE
Lignes directrices de la politique de donations

5

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

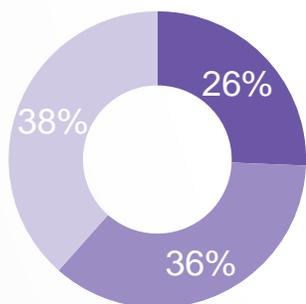


Cécile TANDEAU de MARSAC
Présidente du Comité des
Nominations et Rémunérations

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

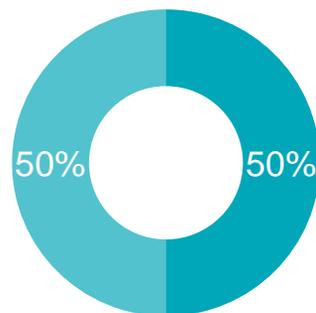
ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION AU TITRE DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2021*

- Niveau de rémunération compétitif
- En ligne avec les pratiques de marché et de l'industrie
- Conforme aux recommandations de l'Afep-Medef
- Pas de retraite supplémentaire



- Rémunération fixe
- Rémunération variable
- Rémunération à long terme

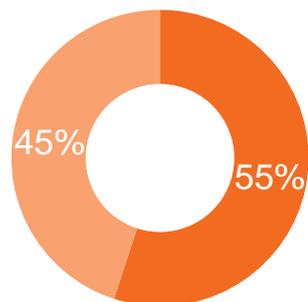
RÉMUNÉRATION ANNUELLE VARIABLE



Critères qualitatifs 20%

- Critère de sécurité (amélioration du taux de fréquence d'accidents du travail avec ou sans arrêt)
- Critère de développement durable (augmentation du taux d'utilisation du calcin)**

Critères quantitatifs 80%



- EBITDA ajusté
- Cash-flow opérationnels

RÉMUNÉRATION VARIABLE A LONG TERME

A partir de 2021, dans le cadre du plan d'intéressement à long terme, attribution d'actions gratuites si les critères de performance suivants sont atteints :

- À hauteur de 50 %, un objectif de création de valeur théorique (défini comme l'augmentation de l'agrégat suivant: 8 fois l'EBITDA ajusté moins la dette financière nette avant paiement de dividendes et/ou rachat d'actions)
- À hauteur de 20 %, un objectif de Total Shareholder Return (TSR) de l'action de la Société par rapport à l'évolution du TSR des sociétés intégrées à l'indice SBF 120 sur Euronext Paris
- À hauteur de 10 %, un objectif de ROCE (Return on Capital Employed)
- À hauteur de 20 %, deux objectifs de développement durable :
 - à hauteur de 10 %, un objectif de réduction des émissions de CO₂ ; et
 - à hauteur de 10 %, un objectif d'augmentation de l'indice d'égalité homme-femme

SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL AU TITRE DE 2020 (VOTE EX POST : RÉOLUTIONS N°6 ET N°8)

Rémunération annuelle fixe 1 100 000 euros.

Rémunération annuelle variable

Au regard du contexte de crise sanitaire, le Président-Directeur Général a accepté, dès le 7 avril 2020, que sa rémunération à venir soit modifiée, sous la forme de la suppression de sa rémunération variable annuelle au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Cette modification a été formalisée, notamment, par l'annonce publique et officielle intervenue par la voie du communiqué de presse du 7 avril 2020 reprise dans le document d'enregistrement universel de la Société et approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2020. Elle a été ensuite approuvée par la 7ème résolution soumise à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société du 10 juin 2020. Par conséquent, **le montant dû de 666 697 euros ne sera pas versé au Président-Directeur Général.**

Rémunération variable à long terme (actions de performance)

Le nombre d'actions attribuées gratuitement transférées en pleine propriété à l'issue de la période d'acquisition varie en fonction du niveau d'atteinte des objectifs d'EBITDA Ajusté et de dette financière nette avant paiement de dividendes ou rachat d'actions (pour 70%) et à un objectif d'évolution du cours de bourse (pour 30%).

Indemnité de rupture

Indemnité en cas de départ d'un montant brut égal au maximum à 150% de la somme de la rémunération fixe et variable relative aux 12 derniers mois précédant la cessation effective du mandat. Aucune indemnité de départ ne sera due si le montant moyen de la rémunération variable au cours des 2 dernières années précédant le terme du mandat de Directeur Général est inférieur à 30% du montant cible. En cas de versement d'une rémunération variable moyenne supérieure ou égale à 30% du montant cible, l'indemnité de départ serait intégralement payée.

Indemnité de non-concurrence

Engagement de non-concurrence d'une durée d'un an, indemnisé par une somme forfaitaire mensuelle égale à 1/12e de 70% de la somme de la rémunération fixe et variable relative aux 12 derniers mois précédant la cessation effective du mandat. En cas de cumul de l'application de l'indemnité de départ et de l'indemnité de non-concurrence, le montant cumulé de ces deux indemnités ne pourra pas excéder un montant correspondant à la somme de la rémunération fixe et variable perçue au cours des 2 années précédant la cessation effective de son mandat.

Avantages en nature

Bénéfice d'une assurance chômage mandataire social, d'un régime de mutuelle et de prévoyance et d'une voiture de fonction (montant : circa identique 2019).

Retraite complémentaire

Aucun régime de retraite supplémentaire (« retraite chapeau »).

RATIO D'ÉQUITÉ ENTRE LE COÛT DE LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LE COÛT DE LA RÉMUNÉRATION MOYENNE ET MÉDIANE DES SALARIÉS EN FRANCE (VOTE EX POST : RÉOLUTION N°8)

Ratios calculés sur la base des rémunérations fixes et variables versées au cours des exercices 2018, 2019 et 2020 et des actions de performance attribuées au cours des mêmes périodes, valorisées à leur valeur comptable au moment de leur attribution et proratisées sur l'exercice en fonction de la durée

Périmètre du calcul : Verallia SA, sa filiale française directe Verallia Packaging et l'ensemble de ses filiales indirectes verrières situées en France (= 96 % de la masse salariale en France)

	2020	2019	2018
Ratio sur coût de la rémunération moyenne	58	41	30
Ratio sur coût de la rémunération médiane	66	46	33

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL AU TITRE DE 2021 (VOTE EX ANTE : RESOLUTION N°7)

Rémunération annuelle fixe 1 100 000 euros.

Rémunération annuelle variable La part variable annuelle de la rémunération du Président-Directeur Général est de 1 100 000 euros en cas d'atteinte des objectifs à 100% et, dans l'hypothèse où les objectifs fixés seraient dépassés, un montant maximum égal à 140% de la rémunération fixe annuelle, soit 1 540 000 euros.

Rémunération long terme (actions de performance) Attribution gratuite (sans décote) :
- d'un nombre maximum de 55.000 actions au titre du Plan 2021-2022, soumises à une période d'acquisition de deux ans ; et
- d'un nombre maximum de 55.000 actions au titre du Plan 2021-2023, soumises à une période d'acquisition de trois ans,
avec obligation de conservation de 30% des actions définitivement acquises pour la durée du mandat.

Le nombre d'actions attribuées gratuitement transférées en pleine propriété à l'issue de la période d'acquisition varie en fonction du niveau d'atteinte des objectifs

Indemnité de rupture Indemnité en cas de départ d'un montant brut égal au maximum à 150% de la somme de la rémunération fixe et variable relative aux 12 derniers mois précédant la cessation effective du mandat. Elle serait due en cas de révocation du mandat de Directeur général, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou faute grave. Aucune indemnité de départ ne sera due (i) si le taux moyen d'atteinte des objectifs relatifs aux critères quantitatifs et qualitatifs de la rémunération variable du Président-Directeur Général au cours des deux années précédant le terme de son mandat est **inférieur à 70%** ou (ii) si le Président-Directeur Général quitte la Société à son initiative, change de fonctions au sein du Groupe, a la possibilité de **faire valoir ses droits à la retraite ou atteint l'âge de 65 ans**. Si le taux moyen d'atteinte des objectifs relatifs aux critères quantitatifs et qualitatifs de la rémunération variable du Président-Directeur Général, est supérieur ou égal à 70% au cours des deux années précédant le terme de son mandat, l'indemnité de départ serait intégralement payée.

Indemnité de non-concurrence Engagement de non-concurrence d'une durée de 12 mois (auquel le Conseil d'administration a la faculté de renoncer), indemnisé par une somme forfaitaire mensuelle égale à 1/12e de 70% de la somme de sa rémunération fixe et variable relative aux douze derniers mois précédant la cessation effective de son mandat. En cas de cumul de l'application de l'indemnité de départ et de l'indemnité de non-concurrence, le montant cumulé de ces deux indemnités ne pourra pas excéder un montant correspondant à la somme de la rémunération fixe et variable perçue par le Président-Directeur Général au cours des deux années précédant la cessation effective de son mandat. **Le versement de l'indemnité de non-concurrence sera exclu dès lors que le Président – Directeur Général fait valoir ses droits à la retraite ou qu'il atteint l'âge de 65 ans.**

Avantages en nature Bénéfice d'une assurance chômage mandataire social, d'un régime de mutuelle et de prévoyance et d'une voiture de fonction (montant : circa identique 2020).

Retraite complémentaire Aucun régime de retraite supplémentaire (« retraite chapeau »)

SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE 2020 (VOTE EX POST : RÉOLUTION N°8)

Enveloppe globale fixée par l'Assemblée Générale du 20 septembre 2019
600 000 euros

Enveloppe allouée librement
par le Conseil d'administration
sur recommandation du
Conseil des Nominations et
Rémunérations

30 000 euros/an, *pro rata temporis*

15 000 euros/an pour chaque
Président de Comité

3 000 euros/réunion du Conseil
d'administration et des comités

**Montant total payé
au titre de 2020 :
441 000 euros**

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (VOTE EX ANTE : RÉSOLUTION N°9)

Le maintien de l'enveloppe globale fixée par l'Assemblée Générale du 20 septembre 2019 (600 000 euros) est soumis à votre vote



6

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les rapports des Commissaires aux comptes portent sur :

- Les comptes consolidés,
- Les comptes annuels,
- Les conventions réglementées,
- Les opérations liées au capital.

Nos rapports d'audit sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels décrivent notamment les points clés de notre audit et les diligences que nous avons réalisées.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (2^{ÈME} RÉOLUTION)

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice 2020

- sont réguliers et sincères,
- donnent une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

La justification de nos appréciations porte sur le point clé de l'audit : l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill.

La sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion, n'appellent pas d'observation.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS (1^{ÈRE} RÉOLUTION)

Nous certifions que les comptes annuels de l'exercice 2020

- sont réguliers et sincères,
- donnent une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société.

La justification de nos appréciations porte sur le point clé de l'audit relatif à l'évaluation des titres de participation.

La vérification du rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et des autres documents adressés aux actionnaires, n'appelle pas de commentaire particulier.

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES (5^{ÈME} RÉSOLUTION)

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

OPÉRATIONS LIÉES AU CAPITAL (11^{ÈME}, 13^{ÈME} À 20^{ÈME} RÉSOLUTIONS)

Opérations concernées :

- Autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre (11^{ème} résolution),
- Délégation de compétence et/ou autorisation d'émettre des actions et/ou diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (13^{ème} à 18^{ème} résolutions),
- Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (19^{ème} résolution),
- Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée (20^{ème} résolution),

Absence d'observation à formuler sur les modalités et les informations données dans le rapport du Conseil d'administration.

Nous établirons, le cas échéant, des rapports complémentaires lors de l'usage des délégations de compétence consenties à votre Conseil d'administration.

7

QUESTIONS



Wendy KOOL-FOULON
Directrice juridique

8

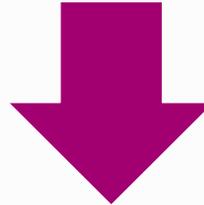
VOTE DES RÉSOLUTIONS



Wendy KOOL-FOULON
Directrice juridique

HUIS-CLOS : CALCUL DU QUORUM

L'Assemblée Générale se tenant à huis clos, aucun actionnaire n'a malheureusement pu se présenter physiquement à la réunion et ne peut donc voter en cours de séance.



En conséquence, seuls les votes par correspondance et mandats reçus préalablement à l'Assemblée Générale dans les délais légaux et réglementaires ont été pris en compte pour le calcul du quorum et du résultat des votes aux résolutions qui vous sont présentées.

RÉSULTATS DES VOTES (1/3)

<i>Résolution n°1</i>	Approbation des comptes sociaux de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020	>99,99%
<i>Résolution n°2</i>	Approbation des comptes consolidés de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020	>99,99%
<i>Résolution n°3</i>	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et fixation du dividende à 0,95 euro par action	>99,99%
<i>Résolution n°4</i>	Ratification de la cooptation de BW Gestão de Investimentos Ltda. en qualité d'administrateur	97,32%
<i>Résolution n°5</i>	Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce et du rapport spécial des Commissaires aux comptes	>99,99%
<i>Résolution n°6</i>	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ou attribués au titre du même exercice au Président-Directeur Général de la Société	95,30%
<i>Résolution n°7</i>	Approbation de la politique de rémunération du Président – Directeur Général	94,19%
<i>Résolution n°8</i>	Approbation des informations mentionnées à l'article L.22-10-9 I. du Code de commerce	97,03%
<i>Résolution n°9</i>	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs	>99,99%
<i>Résolution n°10</i>	Autorisation au conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société	99,67%

RÉSULTATS DES VOTES (2/3)

<i>Résolution n°11</i>	Autorisation au conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre	>99,99%
<i>Résolution n°12</i>	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise	99,98%
<i>Résolution n°13</i>	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre	98,63%
<i>Résolution n°14</i>	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public autres que celle visées à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	85,55%
<i>Résolution n°15</i>	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	85,64%
<i>Résolution n°16</i>	Autorisation au Conseil d'administration en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offres au public, afin de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale, dans la limite de 10 % du capital par an	88,31%
<i>Résolution n°17</i>	Autorisation au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription	84,85%

RÉSULTATS DES VOTES (3/3)

<i>Résolution n°18</i>	Délégation des pouvoirs nécessaires au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, en rémunération d'apports en nature	93,23%
<i>Résolution n°19</i>	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	98,41%
<i>Résolution n°20</i>	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée	98,41%
<i>Résolution n°21</i>	Modification statutaire prévoyant les modalités de désignation de l'administrateur représentant les salariés actionnaires au Conseil d'administration	99,93%
<i>Résolution n°22</i>	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	>99,99%



9

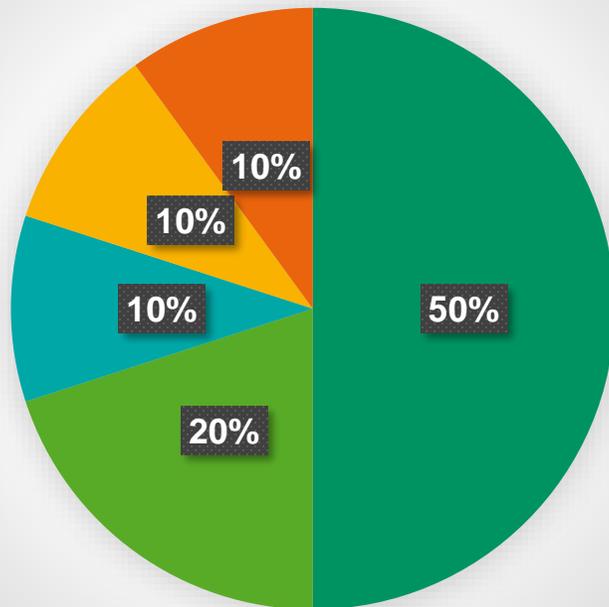
ANNEXES

NOTRE FEUILLE DE ROUTE ESG

Notre Raison d'être	Nos engagements	Alignement avec les ODD des NU*	Nos objectifs	Indicateurs de performance	2019	2020	Objectifs 2025
Réimaginer le verre pour construire un avenir durable	Renforcer la dimension circulaire des emballages en verre		• Contribuer à l'augmentation du taux de collecte au niveau européen + 7 points	• Part de verre domestique usagé collecté dans les pays européens où Verallia est présent	76% (valeur 2018)	N/A (valeur 2019)	83%
			• Augmenter de 10 points le taux d'utilisation du calcin externe dans nos productions	• Taux d'utilisation du calcin externe dans la production (sur nos 32 sites verriers)	49%	51,6%	59%
			• Développer des modèles d'affaires de réutilisation viables	• Tester au moins 1 pilote en France d'ici 2025 pour valider le modèle d'affaires	N/A	N/A	Au minimum 1 pilote en France
	Réduire significativement les émissions de CO ₂ dans tous les secteurs d'activité du Groupe		• Réduire nos émissions de CO ₂ (scopes 1 & 2 – en absolu) de 27,5% d'ici 2030 par rapport à 2019, en ligne avec les objectifs « Science Based »	• Tonnes de CO ₂ émises (scopes 1 & 2)	3 090 k	2 941 k	2 626 k
			• Réduire de 3% le poids de nos bouteilles et pots standards et non consignés d'ici 2025 (Index alpha)	• Index Alpha (= poids / volume ^{0.8} selon la norme NF-H35077)	16	16	15,5
			• Planter 100 000 arbres par an • Et compenser les émissions dues à nos déplacements professionnels chaque année	• 100 000 arbres plantés • Nombre de crédits carbone certifiés	100 000 30 910	100 000 30 910	700 000 A déterminer > émissions CO ₂ totales liées aux déplacements professionnels
	Offrir un environnement de travail inclusif et sûr pour tous		• Tendre vers le « zéro accident »	• TF2 (= tous les accidents / million d'heures travaillées)	5,5	4,6	< 2
			• Augmenter de 15 points l'index de l'égalité femmes/hommes dans tous les pays du Groupe • Favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap en doublant le taux de salariés personnes en situation de handicap	• Index de l'égalité femmes-hommes (tel que défini par la loi française) • Part d'employés en situation de handicap (tel que défini par les lois nationales)	60 3%	70 3,3%	75 6%
			• Favoriser l'actionnariat salarié	• % du capital de Verallia détenu par les salariés (directement ou via le FCPE)	2,6%	3,3%	5%

PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS DE PERFORMANCE MIS EN PLACE EN 2021

Poids respectifs des critères de performance retenus



- Création de valeur théorique
- TSR
- ROCE
- Réduction des émissions de CO₂
- Egalité homme-femme

Critère de performance	Plan 2021-2022	Plan 2021-2023
Création de valeur théorique - Entre 0% et 50% si atteinte de l'objectif - En cas de surperformance, l'attribution peut être majorée jusqu'à 60%	Objectif: Augmentation de l'agrégat suivant: 8 fois l'EBITDA ajusté moins la dette financière nette avant paiement de dividendes et/ou rachat d'actions, mesuré entre les années 2020 et 2022	Objectif: Augmentation de l'agrégat suivant: 8 fois l'EBITDA ajusté moins la dette financière nette avant paiement de dividendes et/ou rachat d'actions, mesuré entre les années 2020 et 2023
TSR - 0% dans le cas où l'objectif n'est pas atteint; - 20% où la performance est égale ou supérieure à l'objectif.	Objectif: performance de l'action Verallia par rapport à l'évolution du TSR des sociétés du SBF 120 mesuré entre les années 2020 et 2022	Objectif performance de l'action Verallia par rapport à l'évolution du TSR des sociétés du SBF 120 mesuré entre les années 2020 et 2023
ROCE - 0% si l'objectif n'est pas atteint; - 10% si la performance est égale ou supérieure à l'objectif.	Objectif: ROCE > 21%	Objectif: ROCE > 22%
Réduction des émissions de CO₂ - 0% si l'objectif n'est pas atteint; - 10% si la performance est égale ou supérieure à l'objectif.	Objectif: Emissions de CO ₂ < 484 kg CO ₂ /tonne de verre bonne en 2022	Objectif: Emissions de CO ₂ < 468 kg CO ₂ /tonne de verre bonne en 2023
Augmentation de l'indice d'égalité homme-femme - 0% si l'objectif n'est pas atteint; - 10% si la performance est égale ou supérieure à l'objectif.	Objectif: Indice d'égalité homme / femme supérieur ou égal à 66 au 31 décembre 2022	Objectif: Indice d'égalité homme / femme supérieur ou égal à 69 au 31 décembre 2023

Engagement pour le Président-Directeur Général de ne pas recourir à des opérations de couverture de son risque jusqu'à la fin de la période de conservation des actions de performance



verallia

www.verallia.com

in

f



You
Tube